

DIPLOME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

DELFF B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le directeur général de France Éducation international atteste que :

Salima GOLLA

né(e) le 06/08/1998 à SIRAMA/AMBILORÉ (MADAGASCAR)

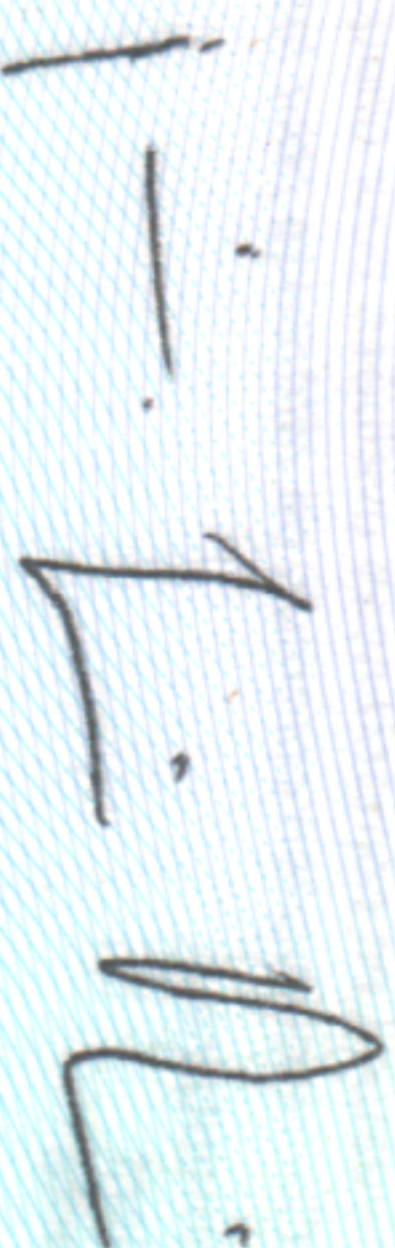
de nationalité malgache

*a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B2,
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à Sèvres, le 24/05/2022

Le directeur général de France Éducation international

n° de candidat : 261008-014376



RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : **GOLA Salima**

Nationalité : **malgache**

Date et lieu de naissance : **06/08/1998 SIRAMA/AMBILOBE (MADAGASCAR)**

N° de candidat : **261008-014376**

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B2, avec les résultats suivants :

session : **2022-03-T**

centre d'examen : **Antsiranana (MADAGASCAR)**

ÉCRIT	Production	note	22.50 / 25
	Compréhension	note	21.00 / 25
ORAL	Production	note	24.00 / 25
	Compréhension	note	15.00 / 25
		NOTE FINALE :	82.50 / 100

Le DELF niveau B2 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le Cadre européen commun de référence pour les langues :

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 261008-202203T-6034224

